**Compte rendu – Réunion de suivi de la mise en œuvre des projets Changement climatique**

**SE/CNEDD – 05 mai 2014**

L’objectif de la réunion du comité était de faire le point de la mise en œuvre des projets changement climatique sur le premier sous financement PNUD et exécutés par le secrétariat Exécutif du CNEDD.

**Participants**

* *Secrétariat Exécutif du CNEDD :*
* Mme Bako Solange, Coordonnatrice du projet PANA,
* M. Gousmane Moussa, Unité Changement climatique, Point Focal AAP2
* Abdoulaye Issa, Expert S&E projet PANA,
* Idi Issa, Expert CC au SECNEDD,
* Dieudonné Goudou, Expert CC AAP2
* Amadou Mainguiré Djibrilla, Expert SIG/Base de données AAP2
* *PNUD*
* Mahamane Lawali Elhadji Mahamane, CP/EE.

**Etat de mise en œuvre des projets**

1. **Projet PANA Résilience LDCF**

Les activités prévues pour être exécutées par l’équipe du projet au titre du premier trimestre 2014 sont réalisée à l’exception de :

* de la mise en place de la radio communautaire de Tanout dont la DPD a été transmise au PNUD mais avec des erreurs. Ces dernières sont corrigées et la facture doit pouvoir être mise en paiement ;
* la dernière réunion du comité de pilotage qui ne peut être organisée qu’après la conduite de l’évaluation finale du projet afin d’en présenter les résultats.

De son côté, le PNUD a fini le processus de sélection de consultants qui feront cette évaluation et en est au stade de contractualisation. Le PNUD annoncera au projet les dates exactes d’arrivée de la mission dans les jours à venir.

L’équipe du projet a posé le problème de l’arrivée à terme des contrats des VNU affectés par le PNUD sur le terrain, à l’exception de ceux de Roumbou et Tanout. Il a été convenu que :

1. les contrats arrivent effectivement à terme en tant que VNU du PNUD le 30 juin 2014 et ne peuvent plus être renouvelés sous cette forme,
2. le CNEDD (Equipe du projet) pourra discuter avec les intéressés pour une continuation du partenariat sous une autre forme (par exemple « Animateurs ») avec des salaires relativement proches de ceux des VNU.

En outre, le VNU en S&E démissionnaire doit être remplacé : ce processus est en cours au niveau de l’Unité VNU du PNUD.

1. **Projet PANA ACDI**

La mise en œuvre du programme du 1er trimestre se poursuit (décaissement évalués à 64%, soit 53161728 fcfa). Pour booster la mise en œuvre des activités il a été retenu ce qui suit :

* organiser une réunion avec le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement (MHA) en vue du lancement de la réalisation des mini-AEP. Cette réunion est proposée pour le mercredi 07 mai 2014 et regroupera l’équipe du projet, le PNUD et les cadres du MHA ;
* relancer les activités de promotions des semences résistantes dans les différentes communes d’intervention du projet. L’équipe du projet prendra donc attache avec l’INRAN pour l’acquisition des semences et la conclusion d’un protocole de suivi des agriculteurs. Pour conduire cette activités rapidement, vu que les premières pluies commencent à être enregistrées, il a été retenu que les frais y relatifs seraient pris en charge sur l’avance de fonds accordée au projet. A la demande des populations bénéficiaires de la Commune 1 de Niamey et pour leur permettre de faire des recettes en vue du renflouement de leur fonds de roulement, il a été retenu de tester la vente des semences stockées (au lieu d’une distribution gratuite).
1. **Projet AAP2**
* le consultant recruter pour renforcer l’équipe du projet est installé et bien intégré à l’équipe du CNEDD. Son plan de travail est en cours de validation par le SE/MCNEDD et sera transmis au PNUD sous peu,
* l’actualisation de la stratégie Changement climatique est en cours,
* les TDR des équipements informatiques pour la base de données sont également en cours de finalisation et seront transmis au PNUD pour validation,
* la programmation du 2ème trimestre est en cours d’élaboration.

**Principaux points de suivi**

* accélérer le démarrage de l’évaluation finale du PANA-LDCF,
* Tenir la réunion du 07 mai avec le MAE pour les mini-AEP,
* Transmettre le plan de travail du consultant AAP2.